Des voûtes au Sahel

Depuis 1998, l'association "La voûte nubienne" propose aux populations villageoises du Burkina Faso une alternative à la construction de toitures traditionnelles en bois - devenu rare - ou en matériaux importés, tôle, chevrons, ciment - fragilisant l'économie locale -. Elles sont remplacées par des voûtes en terre, bâties sur des murs-maîtres en briques (ou latérite) et mortier de terre.

Cette technique existait il y a 4000 ans en Nubie et au Moyen orient, abandonnée entre temps. Son extension est envisageable dans les pays du bassin méditerranéen, la matière première y étant également répartie, là où les matériaux habituellement utilisés (fer, ciment...) coûtent cher.
L'activité intéresse actuellement les zones rurales du Burkina Faso et touche les cultivateurs qui utilisent la "morte-saison" agricole pour bâtir leur maison. L'apprentissage de cette technique simple et cohérente, s'inscrit sans difficulté dans les pratiques habituelles et modes de vie locaux, avec la possibilité d'utiliser une terre argileuse très abondante. Des "bas-fonds" sont creusés à proximité des villages, ressource inépuisable.

Le matériau de base à disposition, le coût final de ce bâti est très limité.
"La technique est conjuguée du plus sobre au plus sophistiqué" précise Thomas Granier, initiateur de la démarche, elle est modulable en taille, architecture, diversification des matériaux et coût.
Le programme "Des toits au Sahel", s'articule autour de la formation de maçons appelés à devenir indépendants et de campagnes de vulgarisation auprès des populations. Son but n'est pas de "s'installer" dans une zone mais d'amorcer l'appropriation de la technique par les populations locales avant de se retirer progressivement pour reproduire l'action dans d'autres régions.
Pourtant, l'association propose à la compétence des maçons formés, les nouveaux chantiers qu'elle met en place, limitant leur indépendance et orientant l'expansion du marché.
Mais, les chefs de chantiers gèrent totalement la négociation financière et la mise en œuvre des constructions avec chaque client, par ailleurs libre de réitérer sa demande sans intervention de l'association.
La venue en formation (2006) de deux maçons maliens et deux togolais préfigure l'ouverture de nouveaux sites dans ces deux pays.
L'idée du transfert de "bloc de compétences" rendrait possible son extension internationale à des pays où la terre était, de par son abondance, traditionnellement utilisée au bâti.
Par ailleurs, le besoin en bâtiments d'organisations non gouvernementales françaises incite quatre d'entre elles à faire former leur personnel pour bâtir dans les pays d'Afrique où elles sont impliquées, en se chargeant des frais.
La réalisation des voûtes est répartie entre une approche quotidienne (auto-construction) et l'extension professionnelle des chantiers sur un marché innovant, créateur d'activité.
Une vigilance doit préserver l'accès à la technique des populations les moins aisées. En effet, si l'extension des zones procède à la base auprès des populations rurales (rayonnement de 50 kms par zone), celle de nouvelles entreprises, bénéficie de commandes d'administrations et des ressources importantes de personnes privées. A l'association, sans doute, d'être présente à bon escient pour éviter les monopoles et soutenir la formation des populations rurales.

Marie-Anne AUBERT

Association La Voûte Nubienne
Responsable du projet
Thomas GRANIER
Tél. : 04.67.81.21.05 ou 06.17.04.08.33
9 rue des Arts 34190 Ganges
Mail : contact@lavoutenubienne.org
http://www.lavoutenubienne.org

Contact Burkina Faso
Responsable du programme
Séri YOULOU
Port. : 00.226.76.64.37.64
Port. : 00 226 76 04 67 41
secteur 1 - BP 505 Boromo
Accueil / Maisons témoins / Chambres d'hôtes
Tél : 00 226 76 04 67 41